Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260226-2026_02_26_20-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis à l'espace Bolloré à Pont-Croix, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le neuf février deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Armelle BRARD, Didier GUILLON, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC

BEUZEC-CAP-SIZUN : Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

GOULIEN : Henri GOARDON

MAHALON : Raymond BETROM

PLOGOFF : Dominique TOULLER, Joël YVENOU

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Audrey BONNIZEC, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC

PONT-CROIX : Odile DIVANAC'H, Benoit LAURIOU, Henri MOAN

PRIMELIN : Bruno BUREL, Alain DONNART

Absent(e)s :

AUDIERNE : Éric BOSSER, Georges CASTEL, Joëlle MOALIC (procuration à V. MADEC)

CLEDEN-CAP-SIZUN : Muriel LE DANTEC

MAHALON : Bernard LE GALL (procuration à H. GOARDON)

PLOUHINEC : Annie AUFFRET (procuration à R. LE COZ), Solène JULIEN-LE MAO (procuration à Y. MOULLEC)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon, Agathe Rampillon, Emmanuelle Pothain et Elodie Riou, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 24
Nombre d'absents : 7
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 27

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260226-2026_02_26_20-DE

2026-02-26-20 Attribution d'une subvention à l'association « Ar Redadeg » - Achat KM Redadeg 2026

Mme Kersaudy a quitté la salle lors de la présentation de ce point et n'a donc pas pris part au vote.

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition et ouverte à toutes et tous. Elle mobilise chaque année un large public et traverse de nombreuses communes bretonnes. Son principe repose sur le transport, jour et nuit, d'un message en langue bretonne, enfermé dans un bâton-témoin jusqu'à son arrivée où il est dévoilé publiquement.

Créée en 2008, la Redadeg connaît depuis une progression continue, tant dans la longueur de son parcours que dans les sommes collectées pour soutenir des projets favorisant la pratique du breton au quotidien. Les kilomètres sont achetés par des collectivités, associations, entreprises ou particuliers ; les bénéfices sont entièrement reversés à des initiatives en faveur de la langue bretonne (éducation, culture, médias, loisirs, etc.).

La 10e édition se tiendra du 8 au 16 mai 2026, entre Lannion et Nantes, soit neuf jours et huit nuits de course ininterrompue à travers la Bretagne.

Le thème choisi pour cette édition est un triskell de mots : Bevañ (vivre) – Bodañ (réunir/rassembler) – Bezañ (être), valeurs qui reflètent l'esprit fédérateur de la Redadeg.

Il est proposé d'acquérir le kilomètre n°1174, programmé le 12 mai 2026, à 12h57, pour un montant de 400 €.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

Approuve l'attribution d'une subvention de 400 euros à l'association « Ar Redadeg » dans le cadre de l'achat du kilomètre n°1174 ;
Autorise le Président à réaliser les démarches afférentes.

Pour copie certifiée conforme,
A Pont-Croix,

Le 26 Février 2026

Le Président,

Gilles SERGENT

Le Secrétaire de séance,

Benoit LAURIOU

Date de mise en ligne : le 12 mars 2026